



Commission
européenne

L'UE en 2019



PRINCIPALES RÉALISATIONS



Sur la page de couverture

1	2	3
4	5	6
	7	8
9	10	11

1. Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, présentant le pacte vert pour l'Europe au Conseil européen, à Bruxelles (Belgique), le 12 décembre 2019. (© Union européenne, 2019)
2. Les dirigeants de l'EU-27 rassemblés à l'occasion d'une réunion informelle du Conseil européen pour débattre de l'avenir de l'Union européenne, à Sibiu (Roumanie), le 9 mai 2019. (© Union européenne, 2019)
3. Des voyageurs DiscoverEU lors de la toute première réunion de DiscoverEU, à Nimègue (Pays-Bas), le 12 juillet 2019. (© Union européenne, 2019)
4. Match de rugby organisé à l'attention des jeunes, dans le cadre de la Semaine européenne du sport, au Berlaymont, siège de la Commission européenne, à Bruxelles (Belgique), le 23 septembre 2019. (© Union européenne, 2019)
5. Les quatre nouveaux dirigeants des institutions de l'Union européenne: Christine Lagarde, présidente de la Banque centrale européenne, David Sassoli, président du Parlement européen, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, et Charles Michel, président du Conseil européen, à Bruxelles (Belgique), le 1^{er} décembre 2019. (© Union européenne, 2019)
6. Installation dans la gare de Bruxelles-Luxembourg faisant la promotion de la campagne de l'UE intitulée «Cette fois, je vote», afin d'encourager la participation aux élections au Parlement européen, à Bruxelles (Belgique), le 24 mai 2019. (© Union européenne, 2019)
7. Participation d'enfants à une séance de plantation d'arbres lors de la conférence «Nos forêts, notre avenir» destinée à faire la preuve de l'attachement de l'UE à un secteur forestier durable, à Bruxelles (Belgique), le 26 avril 2019. (© Union européenne, 2019)
8. Antonio Tajani, ancien président du Parlement européen, serrant la main de David Sassoli, actuel président du Parlement européen. (© Union européenne, 2019)
9. Charles Michel, actuel président du Conseil européen, serrant la main de Donald Tusk, ancien président du Conseil européen. (© Union européenne, 2019)
10. Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, et Jean-Claude Juncker, ancien président, lors de l'inauguration du portrait de ce dernier dans la galerie des présidents du Berlaymont, siège de la Commission européenne, à Bruxelles (Belgique), le 3 décembre 2019. (© Union européenne, 2019)
11. Personnel de la protection civile de l'UE lors d'une réunion opérationnelle avec les autorités albanaises locales au lendemain du séisme d'une magnitude de 6,4 sur l'échelle de Richter et de ses répliques, à Krujë (Albanie), le 4 décembre 2019. (© Union européenne, 2019)

L'UE en 2019

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Publié conformément à l'article 249, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne



Une version interactive de la présente publication, contenant des liens vers du contenu en ligne, est disponible aux formats PDF, ePUB et HTML:

europa.eu/general-report/fr

L'introduction ci-après est tirée du Rapport général sur les activités de l'Union européenne, disponible à la même adresse internet.

L'UE en 2019 — Principales réalisations

Commission européenne

Direction générale de la communication

Rédaction et communication ciblée

1049 Bruxelles

BELGIQUE

Print	ISBN 978-92-76-14860-9	ISSN 2443-9134	doi:10.2775/73223	NA-AP-20-001-FR-C
PDF	ISBN 978-92-76-14863-0	ISSN 2443-9363	doi:10.2775/933037	NA-AP-20-001-FR-N
EPUB	ISBN 978-92-76-14838-8	ISSN 2443-9363	doi:10.2775/306263	NA-AP-20-001-FR-E

La Commission européenne ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'usage fait de cette publication en cas de réutilisation.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2020

© Union européenne, 2020



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs.

CRÉDITS

Toutes les photos sont la propriété de l'Union européenne, sauf mention contraire.

Avant-propos



Ursula von der Leyen,
présidente de la Commission européenne.

Je suis ravie de présenter ce rapport sur les activités de l'Union européenne en 2019. Ayant pris mes fonctions de présidente de la Commission européenne le 1^{er} décembre 2019, je souhaiterais rendre hommage à mon prédécesseur, Jean-Claude Juncker, sous la présidence duquel ont été obtenus la plupart des résultats mis en lumière dans le présent rapport.

Lors des élections européennes de mai dernier, les Européens nous ont clairement montré qu'ils souhaitent que l'Union montre la voie à suivre et qu'elle prenne des mesures concrètes. C'est la raison pour laquelle, avant même la fin de l'année, j'ai proposé le pacte vert pour l'Europe en tant que première initiative de la nouvelle Commission. Il concrétise notre engagement à faire de l'Europe le premier continent neutre sur le plan climatique d'ici à 2050. Ce sera bénéfique pour les citoyens, pour la planète et pour l'économie.

J'espère que, comme moi, vous serez enthousiasmés par ce rapport. Les multiples actions et initiatives qu'il décrit font, une fois de plus, la démonstration de tout ce que nous pouvons accomplir ensemble.

Vive l'Europe!

Ursula von der Leyen

Signature manuscrite d'Ursula von der Leyen.



Un nouvel élan pour l'emploi, la croissance et l'investissement

En 2019, l'économie européenne a connu sa septième année consécutive de croissance et devrait encore croître en 2020 et 2021. Les marchés du travail sont restés solides, avec un taux d'emploi atteignant un niveau record et un taux de chômage tombant à 6,3 %, son niveau le plus bas depuis le début du siècle. Les niveaux de la dette publique ont diminué pour la cinquième année consécutive, les gouvernements ayant bénéficié de taux d'intérêt faibles, et cette baisse devrait se poursuivre.

Toutefois, la situation de l'économie mondiale s'est détériorée, et un

degré élevé d'incertitude entourant les politiques menées dans de nombreux États membres a porté préjudice au secteur manufacturier. En conséquence, les perspectives de croissance économique en Europe se sont dégradées, et l'économie a dû faire face à une période prolongée de croissance et d'inflation plus faibles.

Les efforts déployés par l'Union européenne en faveur de la croissance économique, de la création d'emplois et des investissements ont pu être observés tout au long de l'année et dans l'ensemble de ses activités, en particulier dans le cadre

du Semestre européen, qui est le cycle annuel de coordination des politiques économiques, et du suivi des finances publiques.

L'UE a optimisé l'utilisation de son budget pour stimuler les investissements grâce à des programmes innovants tels que le plan d'investissement pour l'Europe. En octobre, le nombre de petites et moyennes entreprises (PME) ayant bénéficié du plan depuis son lancement s'élevait à près de 1 million, et le montant total des investissements mobilisés dépassait les 439,4 milliards d'euros.



Un marché unique numérique connecté

L'année 2019 a constitué une nouvelle année importante pour la poursuite de la transformation numérique de notre économie et de notre société, qui apporte déjà des avantages aux consommateurs et aux entreprises dans l'ensemble de l'Union européenne et au-delà. Ce résultat a été possible grâce à une approche concertée de l'UE.

En mai, le coût des appels et des messages texte (textos/SMS) entre les États membres a diminué avec la mise en œuvre de nouvelles règles fixant un prix maximal pour passer des appels ou envoyer des messages à partir de lignes fixes ou mobiles. Le nombre de points d'accès wifi gratuits dans toute l'Europe a augmenté grâce à un système financé par l'UE

qui offre aux villes l'argent nécessaire pour couvrir les coûts d'installation.

D'autres évolutions ont jeté les bases de l'avenir numérique de l'Europe. Les produits et services utilisant l'intelligence artificielle sont de plus en plus répandus, et les nouvelles lignes directrices de l'UE contribueront à rassurer les citoyens sur le fait que la technologie va aider l'homme plutôt que le remplacer.

L'inauguration de huit nouveaux sites d'hébergement de supercalculateurs a considérablement soutenu l'ambition de l'Europe de devenir un leader mondial du calcul à haute performance. Les préoccupations relatives à la sécurité

des principaux réseaux de communication et des données qu'ils acheminent ont été prises en compte. De nouvelles propositions ont notamment été présentées concernant un renforcement de la cybersécurité des réseaux 5G, un accroissement important du rôle de l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité, des règles à l'échelle de l'UE pour la certification de cybersécurité des produits, processus et services, ainsi qu'un engagement à développer de nouveaux réseaux ultrasécurisés reposant sur la sécurité quantique.

De nouvelles règles en matière de droit d'auteur permettront de rétribuer et de protéger plus équitablement le travail en ligne des journalistes et des créateurs.

L'UE EN 2019

La crise climatique est restée au premier rang des priorités politiques en 2019, les appels à une action pour le climat plus ambitieuse se multipliant à mesure que les effets du changement climatique continuaient à se faire sentir en Europe et dans le reste du monde.

L'Union européenne s'est imposée comme un acteur de premier plan au niveau mondial en mettant en place une législation qui lui permettra de tenir les engagements qu'elle a pris au titre de l'accord de Paris, et même d'aller au-delà, et en adoptant une stratégie à long terme afin de faire de l'Europe le premier continent neutre pour le climat d'ici à 2050. En décembre, cette ambition a fait un énorme bond en avant avec l'annonce du pacte vert pour l'Europe, politique phare de la Commission von der Leyen. Le pacte vert nous aidera à produire, à nous déplacer, à consommer et à vivre de manière plus responsable d'un point de vue environnemental tout en ne laissant personne ni aucune région de côté.

La réalisation de l'union de l'énergie a renforcé la position de l'Europe en tant qu'acteur de premier plan en matière d'efficacité énergétique et dans le domaine des technologies faisant appel aux énergies renouvelables, et elle sous-tendra la transition vers une énergie propre dans tous les secteurs de l'économie. Les États membres ont soumis à la Commission européenne le premier projet de leurs plans d'action en matière d'énergie et de climat, qui seront évalués à la lumière des nouvelles règles de gouvernance.

L'UE accélère sa transition vers l'économie circulaire et a déjà mis en œuvre les 54 mesures prévues par le plan d'action en faveur de l'économie circulaire.

De nouvelles règles de l'UE visant à interdire certains articles en plastique à usage unique sont entrées en vigueur en juillet et devraient à présent être transposées dans le droit national des États membres.

L'UE a poursuivi ses efforts de renforcement du financement en vue de la commercialisation de technologies innovantes à faibles émissions de carbone, et des progrès satisfaisants ont été accomplis dans la décarbonation du secteur des transports avec l'adoption de mesures importantes pour réduire les émissions de CO₂ des véhicules routiers et du transport maritime.

© Fotolia



Une union de l'énergie résiliente, dotée d'une politique clairvoyante en matière de changement climatique

L'UE EN 2019

Le marché intérieur, également appelé «marché unique», est l'une des plus grandes réalisations de l'Union européenne. Il améliore notre quotidien et offre aux entreprises un tremplin unique pour innover et se développer par-delà les frontières. L'année 2019 a aussi été marquée par le 25^e anniversaire de l'Espace économique européen (EEE), qui étend le marché à l'Islande, au Liechtenstein et à la Norvège.

L'UE s'évertue à approfondir et à faire fructifier toujours plus le marché unique. En 2019, la Commission européenne a présenté ses propositions finales visant à compléter l'ambitieux train de mesures énoncé dans le contexte de la stratégie pour le marché unique, de l'union des marchés des capitaux et de la stratégie pour un marché unique numérique, tandis que le Parlement européen et le Conseil ont adopté d'autres propositions en suspens.

Ainsi, le marché de l'UE offre désormais aux Européens des produits plus sûrs, notamment des voitures plus propres et plus sûres, une meilleure

protection contre les produits chimiques nocifs et des informations plus précises sur les produits alimentaires.

L'UE a simplifié les procédures administratives permettant aux entreprises d'exercer leurs activités sur tout le continent, tout en veillant à ce que les règles soient appliquées et respectées. Elle a aussi simplifié les transactions en euros sur l'ensemble de son territoire et a donné aux autorités les moyens de détecter plus facilement la fraude à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Par ailleurs, la toute nouvelle Autorité européenne du travail contribuera à conseiller les citoyens et les entreprises

sur les possibilités de vivre, de travailler ou d'exercer des activités dans un autre État membre.

La Commission a pris plusieurs décisions phares dans le domaine de la concurrence, afin que les entreprises bénéficient de conditions équitables en la matière et que le marché unique continue de bien fonctionner. L'UE coopère, en outre, avec l'industrie et les autorités nationales, afin que nos industries s'adaptent aux défis futurs en matière d'innovation et de durabilité et continuent de tenir tête à la concurrence mondiale.



**Un marché intérieur
approfondi et plus
équitable, doté d'une
base industrielle
renforcée**



Une Union économique et monétaire plus approfondie et plus équitable

L'Union européenne considère comme prioritaire d'approfondir l'Union économique et monétaire (UEM) parce qu'il s'agit d'un outil puissant pour créer davantage d'emplois, raffermir la croissance, augmenter les investissements et accroître l'équité sociale, ainsi que pour renforcer la stabilité et la résilience macroéconomiques.

En juin, les États membres ont dégagé un large accord sur plusieurs mesures importantes, dont la création d'un instrument budgétaire de convergence et de compétitivité pour la zone euro.

Une proposition de révision du traité instituant le

mécanisme européen de stabilité permettrait à ce fonds de secours de servir de filet de sécurité financier au Fonds de résolution unique, qui prend en charge les banques défailtantes.

Une nouvelle réglementation adoptée en avril et visant à réduire les risques dans le secteur bancaire contribuera à renforcer l'union bancaire. Les projets de création d'un système commun d'assurance des dépôts pour les banques de la zone euro suivent également leur cours, et la Commission européenne a pris des mesures pour garantir une concurrence loyale dans ce secteur.

Le socle européen des droits sociaux a contribué

à ce que l'accent soit mis sur l'équité dans l'UEM, ce qui s'est traduit par l'adoption, en juin, d'une réglementation visant à améliorer les conditions de travail et par l'entrée en vigueur, en août, d'un nouvel instrument législatif visant à promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ainsi qu'une utilisation équilibrée par les hommes et les femmes du congé parental.

L'UE a également agi pour améliorer l'accès aux systèmes de protection sociale et encourager l'esprit d'entreprise.

L'UE EN 2019

En 2019, l'Union européenne a réaffirmé son statut de puissance commerciale de premier plan; elle est restée l'une des économies les plus ouvertes au monde et a poursuivi un ambitieux programme de négociations commerciales qui vise à ouvrir les marchés et à créer des conditions de concurrence équitables pour les entreprises de l'UE dans le monde entier. L'économie européenne est tributaire des échanges: chaque milliard d'euros d'exportations assure 14 000 emplois en Europe. L'ouverture alliée à des normes élevées reste le meilleur moyen de faire en sorte que la mondialisation profite à chacun en Europe.

L'UE est attachée à un système commercial multilatéral fondé sur des règles et sur lequel repose sa prospérité. Elle a continué de jouer un rôle moteur au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) — qu'elle a défendue — et a formulé des idées pour réformer cette dernière. Lorsque des économies tierces enfreignent les règles du commerce international ou se livrent à des pratiques commerciales déloyales, l'UE défend ses entreprises, ses travailleurs et ses citoyens.

L'UE a protégé ses intérêts face aux tendances protectionnistes et aux obstacles croissants au

commerce. Des règles de défense commerciale plus fortes et plus efficaces sont entrées en vigueur. L'UE a également mis en place un nouveau cadre pour le filtrage des investissements stratégiques provenant de l'extérieur de l'Union.

L'UE a des accords commerciaux avec 72 pays dans le monde, qui représentent 40 % du produit intérieur brut mondial. L'année 2019 a été marquée par la conclusion d'un nouvel accord avec le Mercosur, l'union commerciale sud-américaine, la signature d'un accord avec le Viêt Nam et l'entrée en vigueur de son accord commercial avec le Japon. Un accord sur la protection des indications géographiques a été conclu avec la Chine. L'UE a également bien progressé dans ses négociations commerciales, notamment avec l'Australie, le Chili et la Nouvelle-Zélande.



© Fotolia

Une politique commerciale équilibrée et novatrice pour maîtriser la mondialisation



Un espace de justice et de droits fondamentaux basé sur la confiance mutuelle

La démocratie ne peut prospérer dans notre société que si nous disposons de juridictions indépendantes qui assurent la protection des droits fondamentaux et des libertés civiles, d'une société civile active et de médias libres garants du pluralisme. En 2019, la Commission européenne a décidé d'une série de mesures visant à renforcer l'état de droit dans l'Union européenne grâce à une meilleure politique de promotion, à la prévention des menaces et à la réaction aux infractions.

La législation modernisée de l'UE renforce la protection des consommateurs en ciblant

les pratiques commerciales trompeuses, en introduisant des règles de sanction efficaces et en offrant des voies de recours aux victimes de pratiques déloyales.

De nouvelles protections pour les lanceurs d'alerte renforcent l'application des règles de l'UE dans les cas où les infractions porteraient gravement atteinte à l'intérêt public. L'UE adopte une position ferme en protégeant ceux qui prennent un risque en s'exprimant pour révéler des violations du droit de l'UE. Ces règles protègent également la liberté d'expression et la liberté des médias, car les lanceurs d'alerte sont

des sources essentielles pour les journalistes d'investigation.

Les élections du Parlement européen de 2019 ont enregistré le taux de participation le plus élevé (50,7 %) depuis 1994. L'approche coordonnée adoptée par les États membres et les institutions de l'UE, comprenant notamment la mise en œuvre du train de mesures en matière électorale de la Commission, a contribué à protéger le deuxième plus grand exercice démocratique au monde de toute manipulation et ingérence.



Vers une nouvelle politique migratoire

En 2019, l'Union européenne a continué à mettre en œuvre l'agenda européen en matière de migration en adoptant une approche globale et humaine de la gestion des flux migratoires. Depuis 2015, les programmes de réinstallation financés par l'UE ont offert des voies d'accès légales et sûres vers l'Europe à plus de 67 000 réfugiés vulnérables, et plusieurs projets pilotes novateurs permettant la migration d'une main-d'œuvre en provenance de pays partenaires africains ont été mis en œuvre avec un certain nombre d'États membres intéressés.

L'Union a poursuivi ses efforts visant à prévenir la migration irrégulière, en collaboration avec les pays partenaires, afin de

lutter contre les réseaux de passeurs au Sahel et d'améliorer le taux de retour effectif des personnes ne disposant pas d'un droit de séjour dans l'UE. Cela a été rendu possible par la conclusion d'accords de réadmission officiels ou la prise de dispositions pratiques en matière de retour et de réadmission avec 23 pays.

À la fin de l'année, les franchissements irréguliers de frontières étaient inférieurs de 92 % aux niveaux records de 2015. L'UE a fait preuve de solidarité en fournissant, depuis 2015, plus de 12 milliards d'euros afin de venir en aide aux réfugiés et aux migrants vulnérables dans les pays voisins et partenaires. Elle a également fourni près de 11,3 milliards d'euros

aux États membres pour leur permettre de mieux gérer les migrations et les frontières.

L'année 2019 a été une année charnière pour la gestion des frontières européennes, avec l'entrée en vigueur, en décembre, de nouvelles règles renforçant l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes. Ce nouveau règlement ambitieux prévoit la constitution d'un contingent permanent de 10 000 agents opérationnels, qui disposeront de pouvoirs d'exécution et de leur propre équipement pour intervenir le long des frontières extérieures de l'UE partout où cela sera nécessaire, ainsi qu'à la demande de pays non limitrophes.

L'UE EN 2019

En ces temps de désordre mondial, alors que la notion même de «multilatéralisme» est mise à mal, l'Union européenne est à la tête d'une action mondiale visant à relever les défis actuels par la coopération internationale. En 2019, elle s'est attachée à défendre et à renforcer l'action des Nations unies et certains accords multilatéraux cruciaux, qu'il s'agisse de l'accord sur le nucléaire iranien, de l'accord de Paris sur le changement climatique ou encore des objectifs de développement durable.

L'UE a soutenu les pourparlers menés sous l'égide des Nations unies visant à résoudre les pires conflits de notre époque, par exemple en Syrie et en Libye, et a contribué à l'accord de Stockholm sur le Yémen négocié par les Nations unies. Elle a accompagné les négociations ayant débouché sur l'accord de paix au Mozambique, a assisté à sa signature et a soutenu sa mise en œuvre.

L'UE a créé un groupe de contact international sur

le Venezuela rassemblant des pays européens et d'Amérique latine, afin de contribuer à trouver une solution pacifique et démocratique à la crise. Elle a aussi organisé une conférence internationale de solidarité en faveur des réfugiés et des migrants vénézuéliens. D'importants sommets se sont tenus avec l'Ukraine, la Chine, le Japon et, pour la première fois, avec la Ligue des États arabes.

L'UE a soutenu les réformes dans les Balkans occidentaux, ainsi que dans les pays de son voisinage oriental et méridional, tout en consolidant ses partenariats avec ces pays.

L'UE a renforcé son rôle en matière de sécurité et de défense en investissant dans l'industrie de la défense de l'Europe, ainsi que dans ses capacités militaires et civiles et dans la technologie. Elle a fait un pas de plus vers la création d'un Fonds européen de la défense et vers un rapprochement avec l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

L'UE a aussi poursuivi sa mission humanitaire en distribuant 1,6 milliard d'euros d'aide à des pays frappés par des catastrophes naturelles ou d'origine humaine.



Une Europe plus forte sur la scène internationale



Une Union du changement démocratique

«Regagner la confiance des citoyens dans le projet européen» était l'objectif du président Jean-Claude Juncker pour le cycle qui a commencé en 2014 et qui s'est achevé à la fin de 2019. Pour y parvenir, la Commission Juncker s'est engagée à rendre l'Union européenne plus démocratique et plus transparente.

La réunion informelle des dirigeants de l'UE qui s'est tenue à Sibiu (Roumanie), le 9 mai, a été l'occasion pour l'UE de réaffirmer son unité et sa détermination. En adoptant alors la [déclaration de Sibiu](#), l'UE a choisi le lieu et le moment appropriés pour démontrer que son programme stratégique prenait en compte les préoccupations des citoyens. Ceux-ci ont réagi en se rendant aux urnes lors des élections au Parlement européen, qui ont enregistré le taux de participation le plus élevé depuis 1994, plus de 50 % des Européens saisissant l'occasion pour exprimer leur vote.

L'année 2019 a également été marquée par une modification des règles de l'initiative citoyenne européenne visant à donner davantage aux citoyens la possibilité de façonner l'Europe en invitant la Commission européenne à présenter une proposition législative. Les règles révisées rendront l'initiative plus accessible et plus conviviale.

Comment prendre contact avec l'Union européenne?

EN PERSONNE

Dans toute l'Union européenne, des centaines de centres d'information Europe Direct sont à votre disposition. Pour connaître l'adresse du centre le plus proche, visitez la page suivante: https://europa.eu/european-union/contact_fr

PAR TÉLÉPHONE OU COURRIER ÉLECTRONIQUE

Europe Direct est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne. Vous pouvez prendre contact avec ce service:

— par téléphone:

- via un numéro gratuit: 00 800 6 7 8 9 10 11 (certains opérateurs facturent cependant ces appels),
- au numéro de standard suivant: +32 22999696;

— par courrier électronique via la page https://europa.eu/european-union/contact_fr

Comment trouver des informations sur l'Union européenne?

EN LIGNE

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles, dans toutes les langues officielles de l'UE, sur le site internet Europa à l'adresse https://europa.eu/european-union/index_fr

PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

Vous pouvez télécharger ou commander des publications gratuites et payantes à l'adresse <https://op.europa.eu/fr/publications>. Vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires de publications gratuites en contactant Europe Direct ou votre centre d'information local (https://europa.eu/european-union/contact_fr).

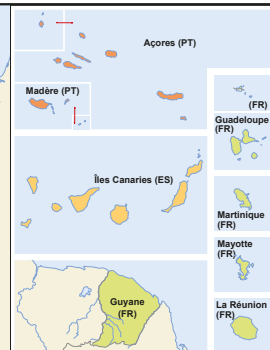
DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE ET DOCUMENTS CONNEXES

Pour accéder aux informations juridiques de l'Union, y compris à l'ensemble du droit de l'UE depuis 1952 dans toutes les versions linguistiques officielles, consultez EUR-Lex à l'adresse suivante: <https://eur-lex.europa.eu>

DONNÉES OUVERTES DE L'UNION EUROPÉENNE

Le portail des données ouvertes de l'Union européenne (<https://data.europa.eu/euodp/fr>) donne accès à des ensembles de données provenant de l'UE. Les données peuvent être téléchargées et réutilisées gratuitement, à des fins commerciales ou non commerciales.

L'Union européenne en 2019



(*) Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations unies et à l'avis de la Cour internationale de justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

